

SANTÉ SEXUELLE SANS TABOU

#SAFESEX

#DROITS

#PLAISIRS

#CONTRACEPTION



IVG, DÉLAI PROLONGÉ.
Le délai légal de recours à
l'interruption volontaire de grossesse (IVG)
a été prolongé.

La loi du 2 mars 2022, fait passer le délai
de 5 à 7 semaines pour l'IVG médicamenteuse
et de 12 à 14 semaines pour l'IVG instrumentale.

Plus d'info sur
santesexuellesanstabou.fr



MOIS DE LA
SANTÉ SEXUELLE
SANS TABOU

CoReSS
Pays de la Loire
COORDONNER ET AGIR ENSEMBLE
EN SANTÉ SEXUELLE


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire